

Formation 33 :

Intitulé de la formation :

Formation personnalisée à la création en franchise

Identifiant interne :

CPF_LFPT_PERS_CEF

Objectif de la formation :

Les candidats à la franchise doivent étudier les avantages et les inconvénients de ce type de réseau contractuel et comprendre la démarche pour choisir une franchise, les points à négocier avec les franchiseurs, les précautions à prendre pour le choix du local et la signature du bail commercial, comment réussir dans le réseau.

Le parcours de formation est personnalisé grâce à un test de connaissances et à un entretien téléphonique avec un consultant spécialisé en entrepreneuriat réalisés en début de parcours.

Les objectifs généraux de ce parcours de formation personnalisé sont :

- De former le porteur (la porteuse) de projet sur les points qu'il (elle) maîtrise insuffisamment pour réussir son projet entrepreneurial (comptabilité, droit, gestion, marketing, commercial, achats).
- De donner tous les éléments pour que le candidat(e) réussisse son intégration dans un réseau contractuel.
- De donner toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet (études de marché, business plan, recherches de subventions et financements, choix juridiques et fiscaux).
- De réussir le lancement de son entreprise en choisissant le bon emplacement et les bons partenaires pour développer et pérenniser l'entreprise.

L'accès au catalogue de 20 parcours formation est ouvert pour 2 mois en illimité. Pendant ces deux mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est personnalisée à chaque apprenant en fonction de son projet et de ses connaissances grâce à :

- Un test de connaissances spécifique à la création en franchise réalisé en ligne ;
- Un entretien téléphonique ou en visioconférence avec un consultant spécialisé pour évaluer les besoins exprimés par le porteur de projet.

Au vu des résultats des tests et de l'entretien, un parcours de formation personnalisé est recommandé à partir de 20 MOOC.

La réalisation du parcours de formation personnalisé est vérifiée régulièrement par le consultant lors d'entretiens avec le porteur de projet.

20 programmes MOOC disponibles pour un parcours de formation en ligne personnalisé.

Les programmes MOOC sont étudiables pendant 2 mois, 24Heures/24, en illimité par le porteur de projet.

Entrepreneuriat :

A01 : Valider son envie d'entreprendre / 43 formations / 5H37mn / 21 experts.

A02 : Préparer la création de son entreprise / 53 formations / 7H11mn / 18 experts.

A03 : Créer son entreprise / 39 formations / 5H54mn / 23 experts.

A06 : Devenir franchisé / 30 formations / 4H22mn / 14 experts.

A11 : Devenir franchiseur / 23 formations / 3H05mn / 10 experts.

Comptabilité :

I04 : Initiation comptabilité / 51 formations / 4H58mn / 16 experts.

P05 : Pratiques comptables / 53 formations / 5H03mn / 11 experts.

Droit :

J01 : Droit des affaires / 54 formations / 7H14mn / 19 experts.

J02 : Droit des sociétés / 51 formations / 5H07mn / 34 experts.

J03 : Droit social et paie / 21 formations / 2H32mn / 15 experts.

Finance d'entreprise :

F01 : Financement et trésorerie / 44 formations / 7H44mn / 23 experts.

Digital :

D03 : Vendre plus avec le digital / 36 formations / 6H00mn / 23 experts.

Gestion :

GE01 : Gestion quotidienne / 49 formations / 6H14mn / 17 experts.

GE02 : Gestion prévisionnelle / 29 formations / 4H56mn / 10 experts.

Marketing / Vente :

P03 : Marketing traditionnel / 36 formations / 5H36mn / 16 experts.

M04 : Web marketing / 44 formations / 7H15mn / 24 experts.

Commercial :

M03 : Achats / 41 formations / 5H42mn / 22 experts.

M01 : Prospection avant-vente / 37 formations / 4H54mn / 27 experts.

M02 : Vente et négociation / 43 formations / 6H20mn / 28 experts.

Ressources humaines :

I09 : Embaucher ses salariés / 46 formations / 5H17mn / 20 experts.

Les points forts de la formation :

Un catalogue de 20 parcours de formation enregistrés en vidéo d'une durée de 140h.

Le (la) porteur de projet bénéficie d'une formation personnalisée et d'un suivi par un consultant.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis toutes les connaissances qui lui manquaient pour entreprendre. La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle du consultant Forces. Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les deux mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour créer en franchise.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités et ses objectifs personnels.

- Il (elle) possède toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques pour réussir le lancement de son entreprise.

L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant.

Modalités pédagogiques :

Tests de connaissances préalables à l'action de formation.
Programme de formation personnalisé à chaque candidat.
Formation pendant 2 mois ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

FORCES est référencé sur DATADOCK



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.LAFORMATIONPOURTOUS.COM

Email : commercial@forces.fr